

# BARÈME TTC HONORAIRES CAPIFRANCE

## IMMOBILIER TRADITIONNEL ET ANCIEN

APPLICABLE À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

À L'EXCLUSION DU NEUF (VEFA), COMMERCE ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE.

Il est précisé que dans le cadre de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence, promoteur...) le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur.

**À charge du propriétaire vendeur  
sauf convention contraire précisée dans le mandat**

VILLE DE GOUESNOU (29)	
PRIX DE VENTE NET	TAUX
< 7 500 €	Forfait 2 500 €
7 501 € à 17 000 €	Forfait 3 000 €
17 001 € à 26 500 €	Forfait 3 500 €
26 501 € à 36 000 €	Forfait 4 000 €
36 001 € à 45 500 €	Forfait 4 500 €
45 501 € à 64 000 €	Forfait 5 000 €
64 001 € à 69 000 €	Forfait 6 000 €
69 001 € à 83 000 €	Forfait 6 500 €
83 001 € à 116 500 €	Forfait 7 000 €
116 501 € à 130 000 €	Forfait 7 500 €
130 001 € à 140 000 €	Forfait 8 000 €
140 001 € à 155 000 €	Forfait 8 500 €
155 001 € à 165 000 €	Forfait 9 000 €
165 001 € à 174 000 €	Forfait 9 500 €
174 001 € à 188 000 €	Forfait 10 000 €
188 001 € à 214 000 €	Forfait 11 000 €
214 001 € à 237 000 €	Forfait 12 000 €
237 001 € à 252 000 €	Forfait 13 000 €
252 001 € à 286 000 €	Forfait 14 000 €
286 001 € à 335 000 €	Forfait 15 000 €
335 001 € à 384 000 €	Forfait 16 000 €
384 001 € à 433 000 €	Forfait 17 000 €
433 001 € à 482 000 €	Forfait 18 000 €
482 001 € à 531 000 €	Forfait 19 000 €
531 001 € à 580 000 €	Forfait 20 000 €
580 001 € à 676 000 €	Forfait 24 000 €
676 001 € à 772 000 €	Forfait 28 000 €
772 001 € à 1 453 000 €	3,25 %
1 453 001 € à 2 950 000 €	3 %
2 950 001 € à 4 925 000 €	2,75 %
> 4 925 000 €	2,5 %

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées\*.

\*Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/17